

DEMANDE DE CRÉDIT

Séance du Conseil général du 15 décembre 2021

Objet :

Raccordement EU projet les Craux II, rénovation EP et EC Route de la Chapelle, rénovation de la Route de la Chapelle

Demande de crédit d'étude de CHF 60'000.00



Descriptif de la demande :

Le SEn, ainsi que l'AIS, nous demandent de rénover la mini-STEP du restaurant des Colombettes ou de trouver une solution alternative pour évacuer les EU du secteur. L'article RF N° 740, sur lequel est implanté le restaurant des Colombettes, est situé en zone à bâtir (TOU : Zone Touristique). Le restaurant des Colombettes fait donc parti du périmètre des égouts publics : ses eaux polluées doivent être raccordées aux égouts publics.

Les secteurs des Craux, du Séchard, de la route de la Chapelle, du Pra à la Donna font partie des zones à raccorder en séparatif dans le cadre du PGEE.

Une première étude, réalisée en décembre 2020, prévoyait de créer un nouveau collecteur EU qui partirait du restaurant des Colombettes, rejoindrait le hameau des Craux et serait relié au collecteur existant du Rialet. Pour ce faire une station de pompage (STAP) aurait dû être réalisée à proximité du carrefour entre la route des Colombettes et la route de la Chapelle. Un autre collecteur était prévu pour relier le secteur du Séchard au collecteur existant.



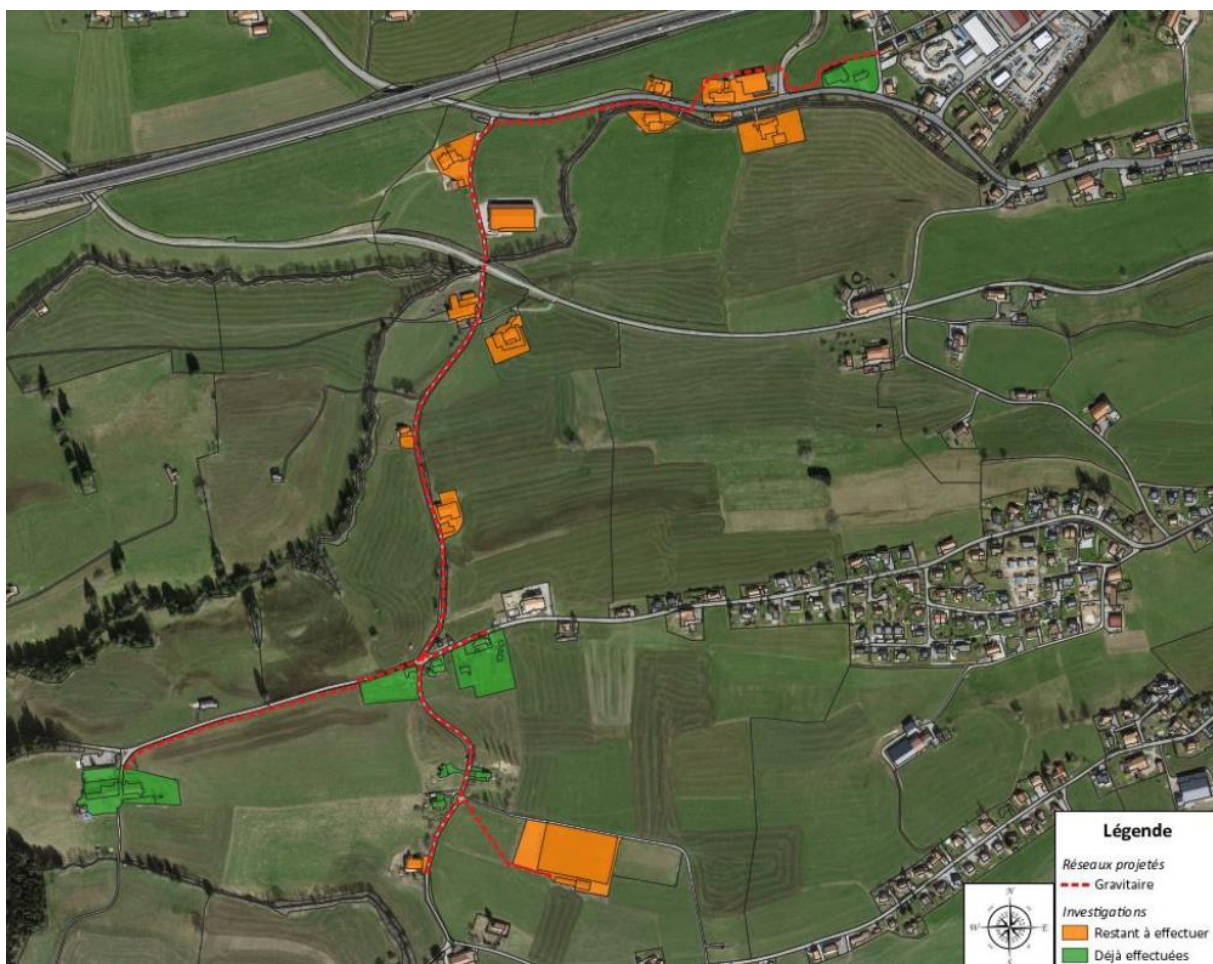
Cette première étude ne convainc pas le Conseil communal, ni le service technique, ni la commission d'aménagement.

En septembre une pré-étude a eu lieu pour définir si la descente en gravitaire des EU le long de la route de la Chapelle était viable. Cette pré-étude révèle qu'il est possible de travailler en gravitaire et de raccorder les habitations de la route de la Chapelle et du secteur Pra à la Donna.

La demande de crédit d'étude porte sur les phases d'avant-projet, de projet et de mise à l'enquête des objectifs suivants :

- Développer le tracé du collecteur EU de l'Ouest de la commune. Celui-ci collectera les EU du haut du village et de toute la zone Ouest pour se raccorder dans le collecteur du secteur du Bois-du-Pâquier.
- Définir les raccordements en gravitaire des constructions en orange et vert ci-dessous.
- Renouvellement de la conduite EP qui descend la route de la Chapelle. Cette conduite, en éternit-ciment, approvisionne tout le secteur et ceci jusqu'au Bois-du-Pâquier. Il est prévu de la rénover sur l'ensemble de son parcours. Cette demande de rénovation fait partie du plan d'assainissement proposé par notre PIEP.
- Rénovation de la route de la Chapelle en corrigeant les ruissellements vers les habitations. Ceci en coordination avec le SAgri.
- Renouvellement du collecteur d'EC situé sous la route de la Chapelle.
- Réflexion sur un concept d'interconnexion du réseau EU entre ce nouveau réseau et le réseau de la route des Colombettes.

Les coûts de géomètre, non compris dans l'offre du prestataire, sont estimés à environ 5'000.-. Ils sont compris dans la demande de crédit d'étude.



Tracé en rouge du nouveau collecteur ouest et les bâtiments raccordables

Crédit d'ouvrage de l'étude 2020 était de :	CHF	940'000.00
Crédit d'ouvrage projeté :	CHF	1'500'000.00

Le Conseil communal sollicite l'autorisation du Conseil général pour un crédit d'étude de CHF 60'000.00.

Financement :

Par emprunt ou par les liquidités :	CHF	60'000.00
-------------------------------------	------------	------------------

Frais financiers :

Intérêts estimatifs 1 % :	CHF	600.00
---------------------------	------------	---------------

Amortissement 1.25% :	CHF	750.00
-----------------------	------------	---------------

Charges annuelles :	CHF	1'350.00
----------------------------	------------	-----------------